

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 8 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 8 décembre, a examiné un avant-projet de loi du pays ; arrêté un projet de délibération du Congrès ; adopté deux délibérations du gouvernement ; adopté 9 arrêtés et examiné 12 dossiers d'étrangers.

Avant-projet de loi du pays

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, de Christopher Gygès et de Valentine Eurisouke, membres du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a examiné un avant-projet de loi du pays portant modification de l'affectation de la contribution calédonienne de solidarité (CCS). Il s'agit d'affecter temporairement la contribution calédonienne de solidarité (CCS) à l'agence pour le financement des déficits cumulés du RUAMM (AFDC).

Projet de délibération du Congrès

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération qui propose d'exonérer l'oxyde de magnésium des droits et taxes à l'importation. Ce nouveau matériau est nécessaire au fonctionnement et à la production des métallurgistes, qui bénéficient du pacte de stabilité fiscale.

Délibérations du gouvernement

→ Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (pour deux affaires).

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 3 579 900 francs à l'Université du Pacifique (UNC) afin de cofinancer (à hauteur de 20 %) l'achat d'un analyseur isotopique de l'eau et d'un processeur graphique. Ce projet est porté par le CRESICA dans le cadre du programme « Au fil de l'eau » (gestion intégrée de l'eau et ses usages associant les collectivités et le monde économique). Le financement s'intègre dans le cadre du contrat de développement État / Intercollectivités 2017-2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué 3,4 millions de francs de subventions à quatre associations et organismes :
- 800 000 francs à l'Amicale vietnamienne de Nouvelle-Calédonie pour commémorer le 130^e anniversaire de la présence des « Châm Dang » (travailleurs tonkinois sous contrats) en Nouvelle-Calédonie,
 - 500 000 francs à l'Association régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale de Nouvelle-Calédonie (AR-IHEDN-NC) pour lui permettre d'accompagner la session de formation 2021 de 90 Calédoniens aux problématiques de géopolitique, défense et sécurité régionales et internationales,
 - 800 000 francs à la Communauté chinoise de Nouvelle-Calédonie pour financer sa présence lors des journées citoyennes, festives et culturelles organisées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et/ou la province Sud, et les mairies,
 - 1,3 million de francs au Secours Catholique de Nouvelle-Calédonie pour contribuer à sa mission d'aide aux victimes d'aléas climatiques.

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 500 000 francs à la ville du Mont-Dore en vue de l'organisation d'un festival d'été mettant en valeur l'utilisation de la langue française sous de multiples formes artistiques et la diversité culturelle de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, et de Vaimua Muliava, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a versé une contribution de 4 452 000 francs à la société d'équipement de la Nouvelle-Calédonie (SECAL) dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des activités de l'accord particulier entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie (pilotage de l'accord particulier et expertise sur l'identification et la mise en œuvre des projets s'inscrivant dans le cadre de cette coopération).

Au visa de Thierry Santa, président du gouvernement, de Jean-Louis d'Anglebermes et de Philippe Germain, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a créé un service du parc naturel de la mer de Corail rattaché au secrétariat général du gouvernement. Ce service sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2021.

Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié certains tarifs des redevances du registre du commerce et des sociétés (RCS).
- Le gouvernement a approuvé la décision modificative n° 2 du budget 2020 de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE), arrêtée en dépenses à 0 franc et en recettes à - 5 492 000 francs. Il se décompose pour la section de fonctionnement en 0 franc en dépenses et en recettes et pour la section d'investissement en 0 franc en dépenses et - 5 492 000 francs en recettes. Le budget global 2020 de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie est arrêté à 574 982 086 francs et se décompose pour la section de fonctionnement en 503 389 493 francs en recettes et en dépenses ; et pour la section d'investissement en 71 592 593 francs en recettes et 40 944 035 francs en dépenses. La section d'investissement est votée en suréquilibre de 30 648 558 francs.

Au visa de Christopher Gygès et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé au régime d'aide fiscale à l'investissement outre-mer la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM AGGLO) pour l'opération immobilière « NUMBA » située à Dumbéa. Ce projet immobilier consistera en la construction de 30 logements sociaux, à savoir 21 de catégorie « locatif aidé » (LLA) et 9 de catégorie « transition » (LLT). Le projet bénéficiera d'exonération du droit proportionnel d'enregistrement, de taxe hypothécaire et de TGC lors de l'acquisition du foncier, et d'exonération de TGC pour les travaux et les prestations de services rattachés à la construction des logements sociaux.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert de concours externes pour le recrutement dans le corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne (ICNA). La clôture des inscriptions est fixée au 12 janvier 2021, celle des épreuves à compter du 26 avril 2021 pour le premier concours et du 3 mai 2021 pour le second concours

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis deux avis favorables sur des demandes de carte de résident permanent.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Thierry Santa, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

Gilbert Tyuionon, vice-président du gouvernement

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

Isabelle Champmoreau

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

Yoann Lecourieux

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

Jean-Louis d'Anglebermes

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI^e FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Jean-Pierre Djaïwé

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

Valentine Eurisouké

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

Philippe Germain

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.